

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 10

Rubrik: Concours de ruchers SAR 1989

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS DE RUCHERS SAR 1989

Conformément aux statuts, le concours de ruchers SAR s'est déroulé dans la 1^{re} circonscription avec les sections de La Côte vaudoise, Bière, Nyon et Genève. Seules les sections de Nyon et Genève ont présenté des candidats: Nyon 5, Genève 3.

Le jury avait la composition suivante: Willy Stucky, délégué de la circonscription et secrétaire du concours; Frédy Zuber, délégué de l'AD, et le soussigné, membre du comité SAR et président du jury.

Observations générales

Les apiculteurs de la 1^{re} circonscription ont présenté au jury 224 colonies, soit 5 concourant en 1^{re} catégorie et 3 en 2^e catégorie. Saison apicole très avancée, la première visite a été gratifiée d'un temps exceptionnel et la récolte était très prometteuse.

Deuxième visite, une belle et bonne récolte sur la fleur est déjà dans les bidons. La deuxième récolte semble bien partie, pour les ruchers qui sont en altitude, le sapin blanc commence à suinter son nectar et tous les espoirs sont permis.

Le concours 1989 s'est déroulé sur deux cantons: Genève et Vaud; une très bonne entente est à relever entre les deux sections participantes. Le jury se plaît à souligner la bonne préparation des apiculteurs. La moyenne obtenue: 89,2 points en 1^{re} catégorie et 143 points en 2^e catégorie.

Remerciements aux responsables de sections ainsi qu'aux conseillers apicoles pour leur dévouement.

A noter que le concours 1989 se déroulait pour la première fois avec le «Varroa» comme compagnon désagréable des abeilles. Certains apiculteurs avaient perdu un grand nombre de colonies mais sont repartis avec foi et persévérance, et aussi avec la rage de vaincre ce vilain parasite.

Dans les pages suivantes figure le rapport du jury pour chaque participant, accompagné d'une photo qui, comme chaque année, est choisie par les représentants de la circonscription.

Une petite remarque à l'intention de ceux qui font des réclamations ou des remarques au président du jury: veuillez s.v.p. laisser votre adresse, il est bien difficile de répondre à un fantôme *qui date sa lettre d'un endroit et la poste à un autre*! Il ne s'agit pas ici de participant au concours. Alors, à bon entendeur!

Le jury a attribué 3 médailles d'or et 2 médailles d'argent en première catégorie, 2 médailles d'or et 1 médaille d'argent en deuxième catégorie.

Les félicitations du jury vont à tous pour leur participation et le résultat obtenu. Félicitation particulière à Fernand Bovy, son résultat de 148 points sur 150 le désigne comme bénéficiaire de la médaille de vermeil offerte par les Sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Egalement un grand merci aux membres du jury, soit Willy Stucky, de Vézenaz, délégué dans la circonscription, il doit être félicité pour la très bonne préparation et organisation des deux programmes de visite, travail ingrat et pas toujours facile, et Frédy Zuber, de Boudry, délégué de l'AD.

Montfaucon, septembre 1989.

Le président du jury:
Thiévent Albert

CONCOURS DES RUCHERS SAR 1989

1^{re} circonscription: Sections de La Côte vaudoise, Bière, Nyon et Genève.

Seules les sections de Nyon et Genève ont présenté des candidats.

PALMARÈS

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nb. de colonies</i>	<i>Cat.</i>	<i>Points</i>	<i>Médailles</i>
AMSTUTZ	Adrien	15	1	94	or
FLEURY	Claude	17	1	94	or
FOURNIER	Aloys	11	1	91	or
ROTHLISBERGER	Jean-Louis	20	1	86	argent
CHEVALLEY	Robert	8	1	81	argent
BOVY	Fernand	70	2	148	or
LOUP	André	40	2	147	or
CORNU	Pierre	43	2	134	argent

Genève, août 1989.

Le président:
Albert Thiévent

Le délégué de l'AD:
Frédy Zuber

Le secrétaire:
Willy Stucky

SECTION DE NYON

1^{re} circonscription

AMSTUTZ Adrien, chauffeur, 1263 Crassier

Apiculteur depuis 1959, 10 colonies DB en rucher pavillon et 6 réparties dans trois coffres. Orientation plein sud. Alt. 450 m.



Cet apiculteur dispose d'un grand pavillon sis dans la commune de La Rippe, sur un terrain plat bien dégagé, propriété de la commune, dans une réserve naturelle. Une curieuse porte pivotante protège l'entrée du pavillon, côté ouest, contre les intempéries.

L'extraction du miel se fait à domicile.

La première visite effectuée le 19 mai 1989 par beau temps a permis de constater la bonne marche des colonies. Les hausses étaient posées et déjà bien garnies. L'apiculteur opère avec calme et a présenté une comptabilité de 30 ans.

Au cours de la deuxième visite, 30 juin 1989, toujours par beau temps, les espoirs étaient très bons pour une seconde récolte de miel. La précédente ayant été faite à fin mai.

Le matériel est en parfait état. Une absence, le maturateur. Le candidat n'en voit pas la nécessité. Dommage. Pourtant, l'ensemble de l'examen fait apparaître une certaine homogénéité d'exploitation.

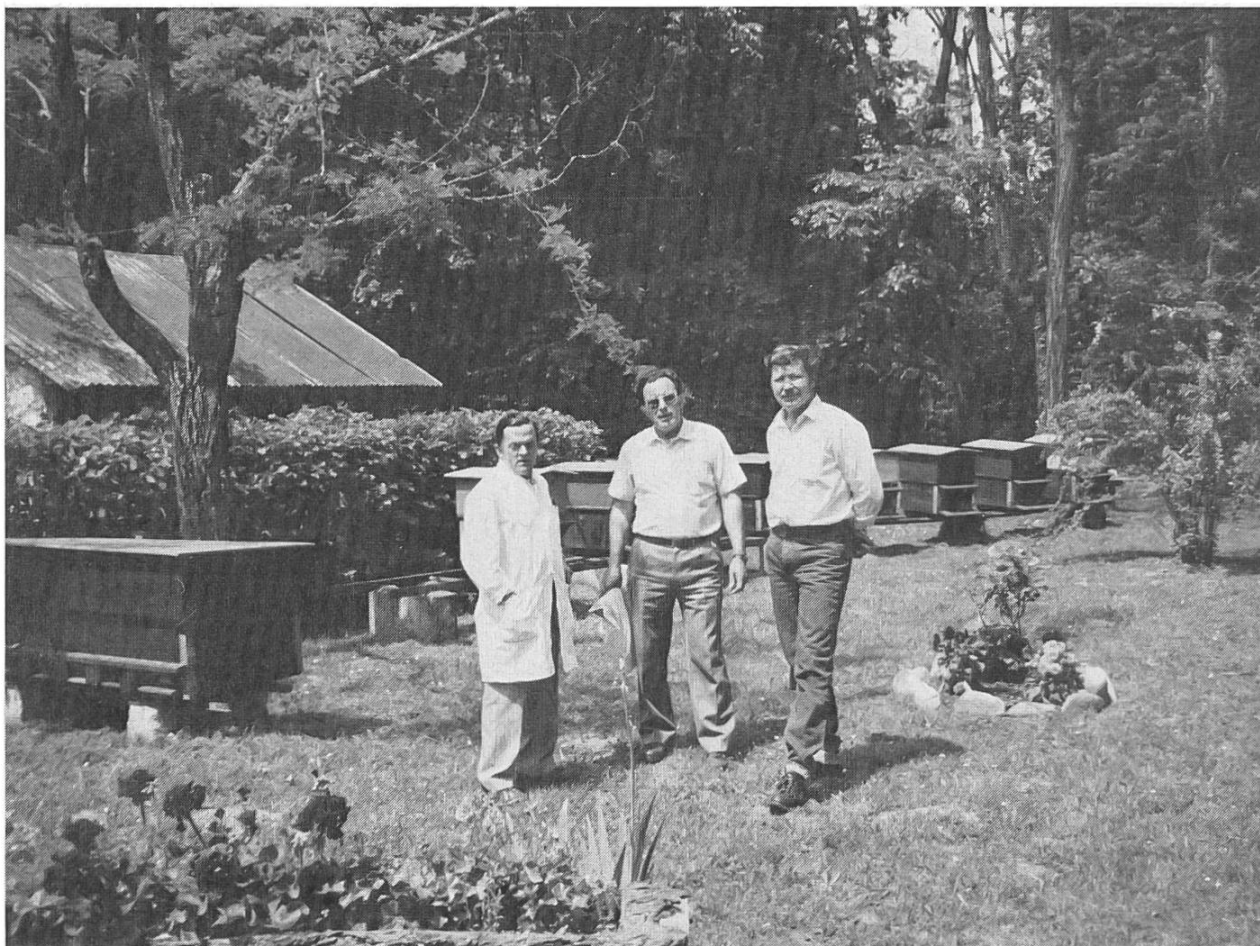
Le jury accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 - 9 = 94 points. Médaille d'or.

SECTION DE GENÈVE

1^{re} circonscription

FLEURY Claude, gendarme, 1227 Avully

Apiculteur depuis l'âge de 16 ans (actuellement 39). 17 colonies DT en plein air, sur un terrain orienté sud-ouest, bien abrité, jouxtant le terrain de football de la Plaine. Près de la rivière l'Allondon. Alt. 365 m.



En 1988 le varroa a fait de sérieux dégâts. Plus de 50% des colonies sont anéanties. Lors de la première visite les colonies restantes étaient encore faibles. Qu'importe, l'apiculteur s'est remis à la tâche, habitué à l'effort. Il a construit toutes ses ruches, plus un pavillon.

Le matériel est en ordre. La comptabilité est correcte.

Deuxième visite. Les colonies ont repris vigueur. Une première récolte de miel a déjà eu lieu. L'acacia a été d'un bon secours cette année.

Les reines sont en majorité marquées.

L'apiculteur opère avec calme, même après une nuit passée à pourchasser des cambrioleurs.

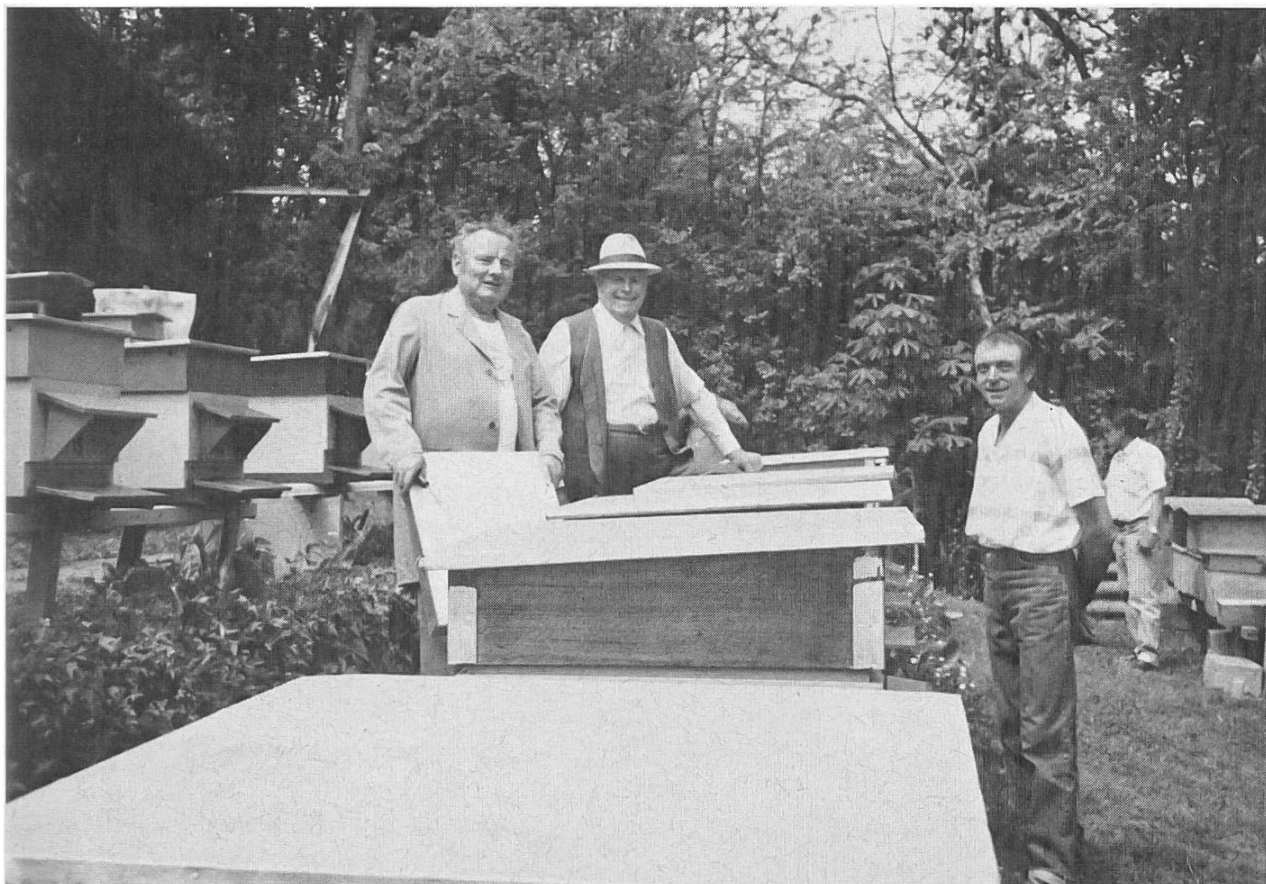
Le jury accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 9 = 94 points. Médaille d'or.

SECTION DE GENÈVE

1^{re} circonscription

FOURNIER Aloys, retraité, 1242 Satigny

Apiculteur depuis 1981. 11 colonies DB, étagées en plein air, orientées plein sud, en dessous du village de Dardagny. Alt. 450 m.



Le rucher est très bien tenu. Ici aussi en 1988 le varroa a fortement sévi. L'apiculteur, aidé de son épouse, profitera de cette situation pour remettre l'ensemble du matériel en parfait état.

Première visite. Après les néfastes effets du varroa, les colonies sont en bonne reprise.

En dépit de son âge, le candidat est très impressionné par le jury (pourtant il est si gentil!). Il en oubliera parfois des connaissances théoriques qu'il connaît néanmoins fort bien. Il visitera même un peu nerveusement ses ruches alors que d'habitude il est très, très calme.

Deuxième visite. Toujours le trac. Une bonne récolte de miel a déjà eu lieu. Les perspectives de la suivante sont excellentes. En dépit de quelques points faibles passagers, notre homme décrochera malgré tout la médaille d'or.

Voilà un apiculteur rassuré.

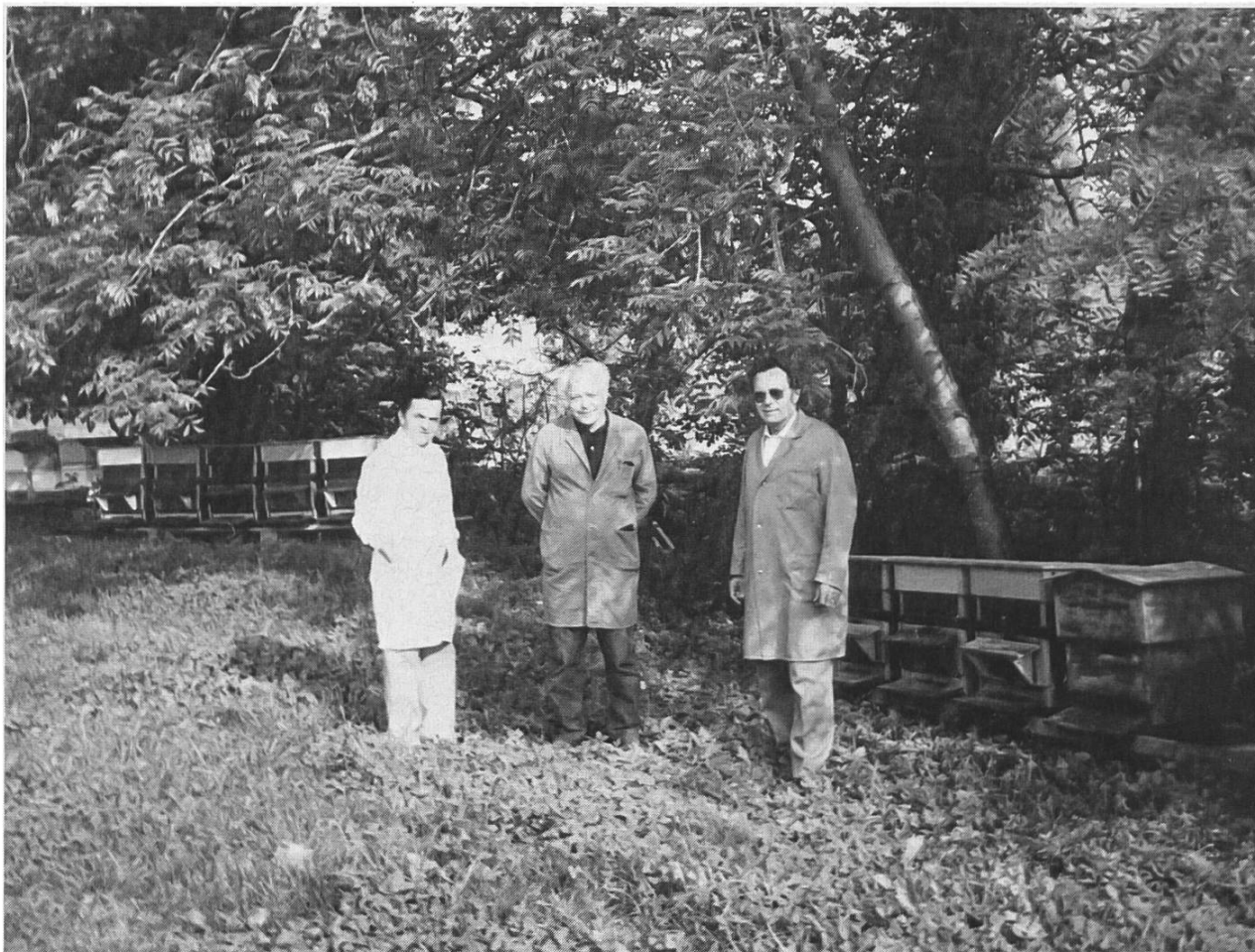
Le jury accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 8 - 9 - 10 - 9 - 7 = 91 points. Médaille d'or.

SECTION DE NYON

1^{re} circonscription

ROTHLISBERGER Jean-Louis, électricien, 1196 Gland

Apiculteur depuis 1962, inspecteur des ruchers depuis 2 ans, 20 colonies DB, pratique la transhumance. Alt. 490 à 860 m.



Les colonies hivernent au-dessus du village de Gland dans un beau verger, ensuite une bonne moitié est transférée au-dessus de Bassins.

Première visite. Toutes les colonies sont au verger. L'activité est bonne. Les provisions sont juste suffisantes. Le matériel est assez bien tenu. Les annotations, la comptabilité sont à améliorer.

Deuxième visite. Au verger les abeilles s'activent normalement. Les colonies transhumées au-dessus de Bassins sont en pleine récolte. Le sapin blanc tout près apporte sa contribution. Promesse d'un bon résultat. Toutes les reines sont de souche sélectionnée (Vermeilley). Le renouvellement des cires pourrait être plus fréquent.

Le jury sait que cet apiculteur peut faire mieux et l'encourage à parfaire ses connaissances théoriques et pratiques.

Le jury accorde les notes suivantes : 10 - 9 - 8 - 9 - 9 - 9 - 8 - 9 - 7 - 8 = 86 points. Médaille d'argent.

SECTION DE NYON

1^{re} circonscription

CHEVALLEY Robert, retraité, 1181 Gilly

Apiculteur depuis 1954. 8 colonies DB, orientées sud-est, au domicile. Alt. 530 m.

Les ruches sont alignées dans la partie haute du jardin très pentu. L'accès est tout juste aisé.



De la maison déjà, un panorama exceptionnel s'offre aux yeux. Il s'étend sur une largeur de 140 km. Du Valais au-delà de Genève.

Première visite (20 mai 1989). La première récolte de miel est déjà effectuée. Les ruches, le local d'extraction, le matériel, tout est bien mais ceux-ci mériteraient toutefois une attention plus soutenue. Les connaissances théoriques sont perfectibles. Evidemment, il y a encore la vigne à s'occuper, les arbres fruitiers à soigner, et le paysage est si beau... qu'il est parfois aussi permis de rêver.

Deuxième visite. Les abeilles sont quelque peu nerveuses. L'apiculteur fait grande confiance à la nature. Un peu plus de rigueur dans le travail serait la bienvenue.

Le jury accorde les notes suivantes : 10 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 7 = 81 points. Médaille d'argent.

SECTION DE NYON

1^{re} circonscription

BOVY Fernand, menuisier, 1261 Le Vaud

Apiculteur depuis 1942, moniteur-éleveur depuis 1968, membre du comité de la section de Nyon depuis 1972, 12 ans membre du comité de la Fédération vaudoise d'apiculture dont cinq années passées à la présidence. Responsable de la Station de fécondation de Vermeilley depuis 1972, inspecteur des ruchers depuis 1973.

62 colonies DB en plein air réparties en trois ruchers: Bassins, Burtigny et Marchissy. Deux ruchers possèdent un magnifique pavillon, l'un pour le matériel, l'autre pour le matériel et 8 colonies. Alt. 750 à 830 m.



Ici le jury se trouve face au meilleur candidat de la cuvée. Ses connaissances théoriques et pratiques font honneur aux références citées plus haut. Inutile de dire que la sélection est son affaire.

L'apiculteur est un homme très calme, doux, serein et efficace. Toutes ses qualités se retrouvent dans ses avettes.

Première visite. Aux ruchers l'activité est intense et prometteuse. Le candidat est brillant. Les annotations relatives aux lignées dans l'élevage sont exemplaires. Comptabilité en ordre. Le matériel est complet. La miellerie est très fonctionnelle. Le jury cherchera en vain un défaut dans la cuirasse.

Deuxième visite. La récolte bat son plein. Les colonies sont placées à proximité des sources mellifères. Là encore, le sapin blanc promet une excellente récolte. Bref, les ruchers sont conduits par un maître en la matière. Mieux, l'exemple.

Le jury félicite le candidat et lui accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 = 148 points. Médaille d'or, et médaille de vermeil offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

SECTION DE GENÈVE

1^{re} circonscription

LOUP André, retraité, 1213 Onex

Apiculteur depuis 1957, moniteur-éleveur depuis 3 ans. 40 colonies DB en plein air à Confignon, orientées plein sud. Terrain abrité et bien aménagé. Elevage et extraction à Laconnex. Terrain parfait. Alt. 400 m. Avec ce candidat nous restons dans les ténors de ce concours. L'apiculteur est très méritant.



En dépit des atteintes fortement destructrices du varroa en 1988, le rucher est revenu à son top niveau, cela grâce à la persévérance de l'apiculteur et de l'aide apportée par son épouse.

Première visite. Les colonies sont en pleine reprise. La première récolte s'annonce bonne. L'outillage, la comptabilité, les locaux, tout est parfait. Les connaissances théoriques et pratiques sont excellentes. Pratique la sélection.

Deuxième visite. Un coup d'œil à l'élevage de Laconnex. Le développement est superbe. Tout a réussi. A Confignon, tout suit parfaitement son cours. La deuxième récolte de miel sera aussi abondante que la première.

Là aussi, le jury aura des difficultés à trouver des faiblesses. Bravo !

Le jury accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 = 147 points. Médaille d'or.

SECTION DE NYON

1^{re} circonscription

CORNU Pierre, retraité, 1261 Trélex

Apiculteur depuis 1934. Alt. 580 m. 43 colonies DB, sur terrain plat devant une résidence secondaire, en bordure de forêt, orientation sud-est.



L'apiculteur n'a pu s'inscrire au concours qu'au tout dernier moment. Il a pris le train en marche.

Première visite. Le candidat pratique la lutte intégrée contre le varroa. Les populations sont très fortes. La récolte bat son plein.

Les connaissances pratiques sont très bonnes mais celles des techniques sont à affiner. Le renouvellement des cires mériterait un délai écourté. L'apiculteur avoue honnêtement tenir depuis peu une comptabilité sommaire.

Le jury apprécie l'ingéniosité du candidat qui améliore constamment sa pratique par la création de divers outils ou accessoires.

Deuxième visite. Après une première récolte de miel généreuse, la deuxième s'annonce intéressante. Toutes les reines sont de souches sélectionnées.

Le jury accorde les notes suivantes: 10 - 9 - 8 - 9 - 9 - 9 - 8 - 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 8 - 8 - 10 = 134 points. Médaille d'argent.